

FORMULAIRE

d'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 (EIN2)

(cocher la case correspondant à votre demande)

une évaluation des incidences simplifiée

une évaluation préliminaire d'un projet

Pour quoi ?

Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.

Évaluation simplifiée ou dossier approfondi ?

Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement.

Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.

Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.

Par qui ?

Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.

Pour qui ?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

L'évaluation des incidences

est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet.**

Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : CECCHINI

Adresse : 470 Chemin des Chaumes 83170 BRIGNOLES

Commune et département : 83170 BRIGNOLES

Téléphone : 06.59.71.60.14

Email : cecchini.evelyne@gmail.com

Nom du projet :

GAYASSU

Lieu du projet (commune(s) et lieux-dits) : Lieu dit GAYASSU Chemin de Gayassu 83570
CORRENS

PRÉAMBULE

Avant de démarrer un projet ou un programme de travaux, d'ouvrages, de manifestations ou d'aménagements, le maître d'ouvrage (ou le pétitionnaire) doit identifier **si le projet est susceptible d'avoir un effet significatif sur les milieux naturels, les espèces et les habitats d'intérêts communautaires présents dans un ou plusieurs sites Natura 2000 au regard des objectifs de conservation.**

L'encadrement et la mise en œuvre des évaluations des incidences Natura 2000 sont précisés dans les articles L414-4 et suivants et R414-19 et suivants du code de l'environnement (CE)

La liste nationale (R414-19 du CE) et les listes locales 1 et 2 (arrêtés préfectoraux du 11/03/2014) définissent les plans, programmes, projets, manifestations et interventions soumis à évaluation des incidences Natura 2000.

Mon projet ne relève d'aucune de ces listes, l'évaluation est terminée

Mon projet relève d'une de ces listes*, vous devez continuer l'évaluation :

Liste nationale : item n°

Liste locale 1 :

Liste locale 2 : item n° 17

J'ai pris contact avec l'animateur du site Natura 2000

- FR9301626 "Val d'Argens" (partie amont)
- FR
- FR

*Nota : Les listes complètes sont consultables sur le site internet de la DREAL http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/textes-de-reference-et-listes-locales_a7711.html (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > L'évaluation d'incidences Natura 2000 > Textes de référence et listes locales)

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Mise en place de 2 serre/tunnel, de 3 volières d'un abris pour matériel agricole.
Mise en place de clôture 3 fils Entretien seulement de sentiers.

b. Motivation du projet

- économique social sécurité publique environnemental
 autres (préciser)...Préservation patrimoine rurale

c. Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie

*Joindre dans tous les cas une **carte de localisation** précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives...) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000^e. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également **un plan de situation détaillé** (plan de masse, plan cadastral, etc.).*

Le projet est situé :

Nom de la commune : CORRENS..... N° Département : 83570
adresse : Chemin de Gayassu 83570 CORRENS.....
Lieu-dit : GAYASSU.....
parcelles cadastrales : H441 H445 H440.....

■ En site(s) Natura 2000

- FR9301626 "Val d'Argens"
- FR93
- FR93

Hors site(s) Natura 2000

indiquer à quelle distance du site (en mètres ou kilomètres) à (m ou km) du site n° FR93....
.....
à (m ou km) du site n° FR93.....

Voir dans la rubrique "Où trouver l'information sur Natura 2000 " à la fin de ce formulaire

a. Étendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation/de la manifestation (si connue) 20 400 m²
ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

- < 100 m²
- 100 à 1 000 m²
- 1 000 à 10 000 m² (1 ha)
- > 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté).....(m)

- Emprises en phase chantier : 20 400m²

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

-I/ Production (Horticole/Avicole) : PARCELLE H445

2 serre tunnel de 4X18M (144 m²) 1 volière de 5X18m (90 m²) plus 2 volière de 3X6m (36 m²) et un hangar de rangement de 5X6m (30m²). La reprise en main des olivier existant (6 400m²)

-II/ Ferme pédagogique PARCELLE H445,H440&H441

Le parc se trouvera en majeure partie sur la parcelle H445, qui sera une parcelle avec accueil du public très limité, il débordera sur la parcelle H441 qui elle, est ouverte au public. Le circuit de randonnée habituel ne change pas. Il sera entretenu :débroussailler, rénover, aménager (panneaux/poubelles)

-III/ Production Végétale(Olivier/Cade)/Accueil Public: PARCELLE H440&H441

Parcelle H440 :La reprise en main des olivier sur (6 500 à 7 000m²)

La production d'huile de cade 1 à 3 fois par ans sous forme de représentation. Aménagement de toilette sec.

Parcelle H441 :Au dessus du Apié, petite zone du parc d'ou le public peut observer les animaux. Mise en place d'un point vente proche du Apié (VOIR ANNEX)

a. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

- diurne
- nocturne

- Durée précise si connue.....(jours, mois)
ou durée approximative (cocher la case correspondante) :

- < 1 mois
- 1 an à 5 ans
- 1 mois à 1 an
- > 5 ans

- Période précise si connue.....(de tel mois à tel mois)
ou période approximative (cocher la(les) case(s) correspondante(s)) :

- Printemps
- Été
- Automne
- Hiver

- Fréquence :

- chaque année
- chaque mois
- autre (préciser) :Une fois les travaux fini, seul l'entretien est nécessaire 2 fois par ans

a. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...).

Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Intervention sur le milieu naturel :

- Débroussaillage manuel du sous-bois avec conservation d'arbustes en mosaïque
- Les rémanents seront dispersés dans les boisements aux alentours ou évacués
- Création d'un parc à poules de 180 poules
- Création d'un parc animaux de ferme clôture 3 fil 10 610 m²
- Débroussaillage d'entretien tous les 3-4 ans
- Toilette sèche
- Remise en état des chemins et dessertes existantes (coupe d'arbres/arbustes/terrassement)

a. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet en **euros (€)** et **toute taxe comprise (TTC)**.

Coût global du projet en chiffres(TTC) ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

- < à 5 000 € TTC de 20 000 € à 100 000 € TTC
- de 5 000 à 20 000 € TTC > à 100 000 € TTC

2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

Nature du chantier ou du projet

- Travaux en falaise
- Nécessité élagage, coupe d'arbres
- Pistes de chantier, circulation, aires de stationnement de véhicules
- Stockage engins et matériaux
- Base de vie et locaux de chantier (groupe électrogène, produits, ...)
- Travaux de terrassement, remblais, déblais

Impact sur les ressources

- Rejets dans le milieu aquatique
- Prélèvement d'eau
- Prélèvement de matériaux (bois, granulats, blocs de pierre, ...)
- Prélèvement de terres (substrat, décapage de sol, stockage de terres végétales, ...)

Prélèvement d'autres ressources naturelles (à préciser)

.....

Impact sur les espaces et les espèces

- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation

■ Piétinements

Nuisances et pollutions potentielles ou avérées

- Poussières
- Bruits
- Vibrations
- Travaux nocturnes

■ Travaux diurnes

- Nécessité éclairage chantier
 - Déchets (aires de collecte, de stockage, de traitement sur site avant collecte, ...)
 - Actions de dépollution (extraction macro-déchets, ...)
 - Autres pollutions ou nuisances possibles (avant, pendant et après travaux)
-

Autres incidences possibles

.....

.....

Au regard de ces questions, expliquer **la zone d'influence** que vous avez déterminée :
La zone d'influence est tamponnée 10 mètres autour du site d'étude dans sa partie ouest, et constitue la zone dédiée au dépôt des rémanents de coupe

Cette zone d'influence se superpose-t-elle en tout ou partie ou est limitrophe avec un périmètre d'un site NATURA 2000.

- Non => Vous pouvez passer à la partie « Conclusions générales »
- Oui => Il est nécessaire de compléter les parties suivantes

3 État des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRE / FONCIÈRE / CONTRACTUELLE et INVENTAIRES PATRIMONIAUX :

Le projet est situé en :

- Réserve Naturelle Nationale :
- Réserve Naturelle Régionale :
- Parc National :
- Parc Naturel Régional :
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope :
- Site classé :
- Site inscrit :

- PIG (projet d'intérêt général) de protection :
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) : Type II Vallon Sourn
- Plan national d'action (PNA) en faveur des espèces menacées
 - Aigle de Bonelli Vautour moine Tortue d'Hermann Lézard Ocellé Gypaète barbu Petite Massette
- Réserve biologique ou naturelle (nationale/géologique/ biosphère) :
.....
- Site RAMSAR :
- Zone humide :
- Espaces naturels sensibles :
- Réservoir de biodiversité identifié au SRCE* : FR93RS495 Arrière-pays méditerranéen
- Corridor écologique identifié au SRCE :
- Réservoirs biologiques identifiés au SDAGE** :
- Zone de compensation :
- Site conservatoire littoral :
- Site conservatoire des espaces naturels :

* SRCE : schéma régional de cohérence écologique

** SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construction non naturelle : Cabanon en pierre, apié en pierre
- Autre (préciser l'usage) : Stockage petit matériel dans le bâti

Commentaires : Ancienne zone d'activité agricole

MILIEUX NATURELS ET ESPÈCES :

Renseigner les tableaux en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Vous pouvez interroger, à ce sujet, l'animateur du site Natura 2000 dont vous trouverez les coordonnées indiquées dans la rubrique "Où trouver l'information sur Natura 2000 " à la fin de ce formulaire.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro et l'angle des prises de vue sur la carte de localisation.

- Photo 1 :
- Photo 2 :
- Photo 3 :
- Photo 4 :
- Photo 5 :
- Photo 6 :

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieus ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	6110* : Complexe de pentes rocheuses calcaires Enjeu de conservation fort sur le site Garrigue calcicole (hors DHFF)
Milieus forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	92A0 : Saulaies et peupleraies blanches Enjeu de conservation très fort sur le site 9340 : Matorral arborescent méso-méditerranéen à Chêne vert Enjeu de conservation fort sur le site 5210 : Junipéraie à Genévrier oxycèdre Enjeu de conservation moyen sur le site
Milieus rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	8210 : Végétation des falaises et rochers calcaires Enjeu de conservation moyen sur le site
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Milieus littoraux et marins	falaises et récifs grottes herbiers plages et bancs de sables lagunes autre :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Autre type de milieu	(à compléter)	<input type="checkbox"/>	

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPES D'ESPÈCES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles	Lézard des murailles	Potentielle	DHFF annexe IV, nombre inconnu, utilisation des murs, tas de pierre, lisières de bois, clairières
	Lézard à deux raies	Potentielle	DHFF annexe IV, nombre inconnu, utilisation des murs, tas de pierre, lisières de bois, clairières
Crustacés		<input type="checkbox"/>	
Insectes		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
Mammifères marins		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
Mammifères terrestres	Murin de Bechstein	Potentielle	DHFF annexe II et IV, nombre inconnu, utilisation pour déplacement
	Petit Murin	Potentielle	DHFF annexe II et IV, nombre inconnu, utilisation pour déplacement
	Minioptère de Schreibers	Potentielle	DHFF annexe II et IV, nombre inconnu, utilisation pour déplacement et zone de chasse
	Murin de Capaccini	Présente	DHFF annexe II et IV, nombre inconnu, utilisation pour déplacement et zone de chasse
	Murin à oreilles échancrées	Potentielle	DHFF annexe II et IV, nombre inconnu, utilisation pour déplacement et zone de chasse
	Grand Murin	Potentielle	DHFF annexe II et IV, nombre inconnu, utilisation pour déplacement
	Grand rhinolophe	Présente	DHFF annexe II et IV, nombre inconnu, utilisation pour déplacement
	Petit rhinolophe	Potentielle	DHFF annexe II et IV, nombre inconnu, utilisation pour déplacement et zone de chasse
	Rhinolophe euryale	Potentielle	DHFF annexe II et IV, nombre inconnu, utilisation pour déplacement et zone de chasse
Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	Présente	Directive Oiseau, 6 points d'observations dans la ripisylve, utilisation pour déplacement et l'alimentation
	Pic noir	Présente	Directive Oiseau, 1 points d'observation dans la ripisylve, utilisation pour déplacement et l'alimentation
		<input type="checkbox"/>	
Plantes		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
Poissons		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	

4 Incidences du projet

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :
Détérioration non significative de l'habitat et d'habitats d'espèces, constitués de boisements (9340),
formations de Genévrier (5210) et garrigues de colonisation, par la coupe localisée d'arbustes et d'arbres.
L'ouverture du milieu favorisera les zones de chasse des chauves-souris ex : Grand murin), des reptiles et
oiseaux patrimoniaux associés aux milieux ouverts. Un gîte pour les chauves-souris pourra être intégré à
la construction d'un bâtiment en concertation avec l'animateur Natura 2000.

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

Perturbation pour les reptiles en phase travaux (nombre indéterminé). Les travaux de terrassement
seront réalisés entre mars et avril, en période diurne. Les murets en pierres sèches seront conservés. Les
oliviers seront conservés, ainsi que des bosquets et linéaires boisés et lisières associées. Perturbation non
significative pour les chauves-souris, les coupes seront réalisées entre mars et avril. La réouverture du
milieu et l'entretien extensif permettront d'améliorer la diversité des milieux de vies des espèces et les
sources alimentaires. Pas d'éclairage sur le site.

Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos,
alimentation...) :

Perturbations non significatives pour l'ensemble des espèces dans leurs fonctions vitales.

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

Le projet n'aura pas d'incidence notable sur l'habitat et les espèces d'intérêts
communautaires

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation
ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :

Dégradation d'habitats et habitats d'espèces non significative compte tenu de l'intensité et
surface des travaux à l'échelle du site Natura 2000 et de la région PACA (coupes sélectives
et localisées).

Perturbations non significatives des espèces dans leurs fonctions vitales.

La réouverture du milieu, l'aménagement spécifique (gîte) et l'entretien extensif du site
amélioreront la qualité du milieu pour les espèces identifiées.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être
réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au
service instructeur.

A (lieu) : *Orignate*

Nom du maître d'ouvrage : *Cecchini*

Le (date) : *30/03/2023*

et Signature *Cecchini*

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** »

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Publications)
Voir la liste des DDT(M) et contacts

- Information cartographique **GeoIDE-carto** :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Accès directs > Données / Cartographies > Cartographie interactive)

- Dans les **fiches de sites région PACA** :

Sur le site internet du ministère :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr> (Eau et Biodiversité > Espaces et milieux naturels terrestres > **Natura 2000**)

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > DOCOB en PACA)

- Dans le **Formulaire Standard de Données** du site :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr> (Programmes > Recherche de données Natura 2000)

- **Après de l'animateur** du site :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Le réseau > En PACA > Les sites Natura 2000)

- **sur le portail de l'Etat dans le Var** :

www.var.gouv.fr lien sur la rubrique N2000

<http://www.var.gouv.fr/natura-2000-r1939.html> cheminement :

Où renvoyer mon formulaire Natura 2000 ?

Si mon projet est dans le département du VAR, formulaire et pièces à joindre (en format pdf, img et texte) sont à envoyer par mail sur la boîte dédiée :
ddtm-biodiv@var.gouv.fr

Si mon projet se situe dans un autre département, consulter la liste des DDT(M) pour connaître les modalités d'envoi spécifiques.